

## DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### Une nouvelle page de tournée

Pierrette Gagné

L'OFFICE DE PLANIFICATION et de développement du Québec, bien connu partout à travers la province sous son sigle OPDQ, n'existe plus depuis le 31 mars dernier. Et paradoxalement, c'est justement parce que l'organisme chargé du développement régional a fait un excellent travail dans toutes les régions du Québec depuis près d'un quart de siècle qu'elle doit maintenant s'incliner devant le nouveau Secrétariat aux affaires régionales.

Mission accomplie, se disent les cadres de l'OPDQ. Pour un, Claude P. Côté, secrétaire de l'organisme gouvernemental depuis plus de vingt ans, voit cela d'un très bon oeil, même s'il ne sait pas trop ce que l'avenir lui réserve. « Je trouve ça très positif, c'est définitivement signé que les choses progressent dans le bon sens au Québec. »

En effet, au début des années 70, rappelle Claude Côté, lorsque nous organisons des missions de planification régionale, il nous était impossible de trouver quelque personne que ce soit experte du développement dans les régions. Nous devions rassembler les experts nécessaires dans les grands centres urbains comme Montréal ou Québec pour accomplir notre mandat. »

« Aujourd'hui, il serait impensable et certes mal venu de bâtir un tel groupe de travail prêt à débarquer dans une région. En vingt ans, souligne le secrétaire de l'OPDQ, les seize régions administratives du Québec ont parcouru beaucoup de chemin et chacune peut maintenant compter sur un bassin d'expertise qui lui est propre. Toutes peuvent s'appuyer sur d'excellents actifs aussi bien humains que techniques. »

Et c'est tant mieux, car la nouvelle politique de développement régional que vient de mettre en place Yvon Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre délégué aux Affaires régionales, mise d'abord et avant tout sur cette capacité des leaders régionaux de prendre dé-

sormais en main les principaux enjeux socio-économiques de leurs régions respectives.

À cet égard, le gouvernement a adopté comme stratégie d'action le principe « d'accompagnement du dynamisme des régions ». Ce nouveau concept de l'État accompagnateur, pour reprendre l'expression du ministre, se situe, en fait, dans le prolongement de l'évolution du concept de développement régional des quarante dernières années.

« Au cours des années 50 et jusqu'au milieu des années 60, rappelle Yvon Picotte lors d'une entrevue, c'était la belle époque de l'État providence. Le gouvernement prenait en charge et sous sa responsabilité entière les besoins de la population. On investissait dans les milieux jugés en difficulté ou en situation de rattrapage de manière à mettre toutes les régions sur un pied d'égalité. Le gouvernement prenait ses décisions unilatéralement sur la foi de son Conseil d'orientation économique. »

Par la suite, en 1968, on a mis sur pied l'Office de planification du Québec (OPQ) qui devait devenir un an plus tard l'actuel Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). « L'État devenait entrepreneur, poursuit le ministre, et commença tranquillement à associer les gens du milieu par consultation aux grandes orientations du développement. » Le gouvernement investissait ensuite directement et parfois massivement dans toutes les régions pour les doter d'équipements de base lourds — éducation, santé, transports, etc. « Mais encore là, souligne-t-il, la plupart des décisions découlaient d'une évaluation normalisée et centralisatrice des besoins à combler et des services à assurer. »

Puis vint, dans les années 80, l'époque des grandes conférences socio-économiques régionales « qui amena le gouvernement à devenir partenaire ». Celui-ci, explique Yvon Picotte, « agissait alors par le biais de la concertation avec le milieu. L'État tentait alors de mieux adapter ses actions aux spécificités régionales. » Puis en 1988, on permit aux régions de signer des ententes-cadres de développement

avec le gouvernement. On venait de franchir une étape importante vers ce nouveau rôle de l'État accompagnateur, dont parle abondamment le nouveau plan de développement mis de l'avant par Yvon Picotte.

« Dans une période d'à peine trente ans, souligne le ministre délégué aux affaires régionales, nous avons franchi des pas de géant. Les Québécois sont maintenant prêts à relever le défi de la croissance et à prendre en main le développement de leur région respective. Tous les acteurs régionaux ont développé une pédagogie de la concertation et peuvent tirer le maximum de bénéfices de la planification stratégique. »

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le nouveau plan de développement régional invite, dans un premier temps, chaque région à élaborer un modèle de développement selon ses besoins propres et surtout en misant sur des projets qui offrent des garanties de succès. « Le temps n'est plus à la concurrence inter-régionale, clame Yvon Picotte, il faut de plus en plus penser en terme de complémentarité. En somme penser globalement, pour mieux agir localement. »

En fait, pour reprendre l'une des nombreuses expressions du langage imagé du ministre, image qu'il véhicule d'ailleurs partout au Québec dans sa présente tournée régionale, « il faut ajuster les chapeaux aux têtes et non les têtes aux chapeaux. Pourquoi donner à tout le monde un chapeau 7/8 ? Donnons plutôt à tous le feutre nécessaire pour se confectionner un chapeau sur mesure. »

Mais comment s'organise concrètement cette réforme régionale ? Chaque région sera dotée d'un conseil régional qui aura pour mandat de coordonner et de programmer le développement. Ce conseil devra être composé d'élus municipaux pour un tiers au minimum, d'agents de développement socio-économique (Syndicats, patrons, financiers, producteurs, etc) et de représentants d'organismes dispensateurs de services publics (universités, cégeps, régies de santé, commissions scolaires, etc.). Les députés de l'Assemblée nationale présents sur le territoire sont



Yvon Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre délégué aux Affaires régionales du Québec.

membres d'office. Le nombre des membres à cette instance pourra varier entre 20 et 50.

C'est là que se définissent les grandes orientations et que se prennent toutes les décisions. Ce sont également les conseils régionaux qui, une fois les priorités régionales et les axes de développement identifiés, signeront les ententes-cadres avec le gouvernement. En concertation avec le ministre délégué aux Affaires régionales, chaque conseil aura à gérer un fonds de développement. Seule condition préalable, un plan quinquennal de développement.

Ce fonds qui représente en fait les budgets actuellement gérés par l'OPDQ représente une somme de 3 millions \$ par région, dont 300 000 \$ représentent le budget de fonctionnement du Conseil et 700 000 \$, la part régionalisée du Programme régional de création d'emploi permanent (PRECEP), un programme visant à faciliter le démarrage d'entreprises. Reste donc 2 millions \$ pour le développement proprement dit.

Bien maigre montant quand on pense aux besoins réels ? « Mais c'est toutefois sans compter sur

Voir page 4 : Chaque région

## Le MICT, partenaire du développement économique

Chaque région du Québec est le maître d'œuvre de son développement

La toile de fond proposée pour une plus grande compétitivité: la synergie des grappes industrielles



Québec

## MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



Au nom du gouvernement du Québec, je veux souligner le travail et la coopération de ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de la nouvelle politique gouvernementale en matière de développement régional.

Redessinée pour répondre aux objectifs et priorités de chaque région, cette politique établit la participation du gouvernement sur la base du partenariat et de la concertation. En assumant d'autres responsabilités dans leur milieu, les forces économiques locales prendront part à l'émergence d'une structure industrielle québécoise plus productive et plus compétitive.

Je suis persuadé que ce nouveau partenariat permettra d'assurer la prospérité du Québec et de chacune de ses régions.

Robert Bourassa

Québec  
1992

## MONTREAL ET LAVAL

# En retard d'une révolution

Jean-Marc Salvat

LA LOCOMOTIVE économique du Québec, celle-là même qui s'apprête à célébrer son 350<sup>e</sup> anniversaire, est essouffée. De mauvaises langues disent même qu'elle fonctionne encore au charbon. Et que, si l'on n'y voit pas rapidement, elle risque d'avoir de plus en plus de difficultés à gravir les pentes dont la route est parsemée.

Voulant résolument remettre Montréal et sa région sur les rails, Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor et président du comité interministériel permanent de développement du Grand Montréal, présentait, quelques jours avant Noël, un plan stratégique visant le redressement de la grande région métropolitaine qui, à elle seule, regroupe la moitié de la population québécoise.

Selon ce plan, Québec dépensera plus de 415 millions \$ en cinq ans pour relever l'économie de la région montréalaise, sans laquelle les régions-ressources québécoises auront de la difficulté à rétablir leur propre situation.

En reconnaissant que le salut du Québec ne passait pas « par autre chose que le développement économique de Montréal », M. Johnson a été ce jour-là on ne peut plus éloquent sur le virage effectué par Québec qui, depuis des années, s'était fort peu préoccupé de Montréal. Le revirement n'est pas sans importance.

Même si elle souffre, la région montréalaise demeure en effet véritablement la locomotive économique du Québec. C'est là que se déroule la très grande majorité de l'activité manufacturière québécoise et les activités du tertiaire moteur.

Le Grand Montréal rassemble les tiers des petites et moyennes entreprises québécoises et plus de la moitié des grandes entreprises du Québec. Ses rivales ne sont pas les régions québécoises mais les autres grandes villes du monde. En remettant la locomotive en marche, c'est, espère-t-on, tout le Québec qui repartira.

De ces 415 millions \$, 300 doivent être engagés dans Innovatech Grand Montréal, la pièce centrale du plan, à qui a été confiée la mission de stimuler l'innovation dans tous les secteurs de l'activité économique.

Le plan mis au point par le comité interministériel permanent de développement du Grand Montréal propose quatre axes de développement : outre l'impérieuse innovation technologique, il fait état de

la nécessité de moderniser la structure industrielle de la région, d'adapter les ressources humaines à l'évolution du marché de l'emploi et de soutenir le développement des marchés.

Plusieurs observateurs se sont réjouis de ce que, pour une fois, dans une politique concernant Montréal, il n'était question ni de béton ni d'asphalte pour stimuler l'économie régionale. Mais, plutôt d'aide à la restructuration — qui prend des allures de reconstruction.

En conférence de presse, M. Johnson rappelait que les déficiences structurelles de Montréal avaient longtemps pu être camouflées par des projets conjoncturels qui apparaissent maintenant strictement pour ce qu'ils ont vraiment été : des projets.

Expo 67, les Jeux olympiques et Mirabel « ont sûrement contribué temporairement à la croissance du Grand Montréal mais, disait le ministre, on constate aujourd'hui à quel point cette expansion fut artificielle, qu'elle a masqué les problèmes fondamentaux et retardé l'adoption de mesures qui s'adaptent aux véritables obstacles. » L'étendue des dégâts s'est révélée crûment à la faveur de la récession.

Une étude spéciale intitulée « Montréal et sa région : portrait socio-économique », préparée récemment par André Grenier, économiste régional du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, permet de cerner de près les forces et faiblesses de la région.

Selon des relevés effectués par Emploi et Immigration Canada juste avant la récession, les secteurs manufacturiers et tertiaires occupaient, sur l'île de Montréal, une place proportionnellement plus grande qu'ailleurs au Québec, cependant que celui du primaire était pratiquement inexistant et que celui de la construction y était, bizarrement, nettement moins représenté qu'ailleurs.

Dans l'industrie manufacturière, le secteur de l'habillement était celui qui employait le plus de personnes sur le territoire de la CUM. Il comptait pour 20,3 % de l'emploi manufacturier total. L'industrie des produits électriques et électroniques, l'imprimerie et l'édition et le secteur des produits métalliques suivaient avec respectivement 11,4 %, 9,5 % et 7,8 % de l'emploi manufacturier. À elles seules, ces quatre industries fournissaient la moitié des emplois industriels de l'île.

Pendant ce temps, ailleurs au Québec, les industries des aliments,

du bois et du papier dominaient avec respectivement 11,3 %, 10,9 % et 10 % des emplois manufacturiers.

« La démarcation entre l'île de Montréal et le reste de la province n'est pas moins évidente dans le secteur tertiaire », explique plus loin l'économiste André Grenier dans le bulletin régional sur le marché du travail paru en janvier dernier.

Le secteur des services financiers, d'assurance et immobiliers occupait 9,4 % des emplois de services contre 4,1 % ailleurs au Québec. Celui des services aux entreprises, 9,4 % contre 3,2 %. Enfin, les communications et services publics occupaient 7,3 % des emplois de services contre 4,1 % ailleurs au Québec et le commerce de gros 9 % contre 5,5 %.

La récession, révélant ses faiblesses, sera encore une fois et tragiquement venu accentuer le déclin manufacturier de Montréal. Déjà, entre le second trimestre de 1989 et le trimestre correspondant de 1991, l'emploi manufacturier avait reculé de 28 % à Montréal.

Tirant les conclusions qui s'imposent, André Grenier souligne que « les seules lois du marché ne permettront pas à elles seules d'endiguer le déclin relatif de Montréal. Des mesures de revitalisation seront essentielles. » Il ajoute que « compte tenu de sa structure industrielle, la restructuration n'a pas fini de faire des victimes à Montréal, en particulier dans le secteur manufacturier. » Celui-là même que veut revitaliser le plan Johnson.

Le plan de développement du Grand Montréal mise sur le développement des grappes industrielles de son collègue de l'Industrie et du Commerce, Gérard Tremblay. La plupart des entreprises qui composent les grappes sont en effet implantées dans la région de Montréal.

C'est le cas de l'aéronautique, de l'important secteur de la mode, de l'industrie pétrochimique qui attend Soligaz avec impatience, des transports et de l'automobile pour lequel il convient d'accroître le réseau de sous-traitants, des communications et, enfin, de la recherche pharmaceutique — un secteur pour lequel l'annonce officielle la semaine dernière de la création du nouvel institut de recherche en pharmacie industrielle dans la région est venue confirmer le statut de Montréal comme capitale canadienne de l'industrie pharmaceutique.

Depuis qu'il a été rendu public, le plan de relance a essuyé quelques



Daniel Johnson, président du Conseil du trésor et président du comité interministériel permanent de développement du Grand Montréal.

critiques. Début février, le président de la CSN, Gérard Larose et le président du Conseil central de Montréal, Sylvio Gagnon, lui ont reproché de ne pas être suffisamment circonspect à la Communauté urbaine de Montréal, de trop favoriser l'étalement urbain et de ne miser que sur le long terme alors que la crise économique appelle la mise en place de mesures urgentes.

En 1991, les licenciements ont été nombreux dans la région. Dans les secteurs des transports et des produits pétroliers, deux coups de tonnerre se sont produits ces derniers mois dans le ciel montréalais avec la fermeture des Ateliers Angus et la cessation des activités de Kemtec. Sans compter les 458 postes abolis chez Air Canada et partout ailleurs, notamment dans le secteur du commerce de détail.

Comme plusieurs autres organismes qui ont fait entendre leurs voix, la CSN croit que le plan Johnson risque d'accentuer le déclin de Montréal en renforçant la périphérie au détriment de la zone centrale. 137 municipalités sont visées par le plan Johnson.

« Quand ma collègue de Toronto concerta sa région, elle peut asséoir autour de la table huit maires qui représentent grosso modo à peu près 2,8 millions d'habitants. » C'est loin des 137 municipalités du plan Johnson qui couvre un territoire allant de Valleyfield à Sorel et de Granby à Saint-Jérôme, constatait la semaine dernière, sur les ondes de la radio d'État, le maire de Montréal, M. Jean Doré.

Inadaptée à la réalité économique d'aujourd'hui, cette dispersion des forces — chacune des municipalités tirant de son côté et se

souciant des autres comme d'une guigne —, est susceptible d'entraver la relance du Grand Montréal. Les querelles de clocher ont toujours été stériles. Si elles ont fait quelques gagnants, elles ont globalement affaibli la région et, par là, le Québec dans son ensemble.

Une commission d'enquête québécoise formée d'élus provinciaux et municipaux doit étudier dans le courant de l'année 92 les structures municipales de l'agglomération de Montréal dont on reconnaît de plus en plus, dans certains milieux, qu'elles sont un handicap à la relance économique de la région.

Le gouvernement québécois n'a pas l'intention de forcer les regroupements mais croit qu'une réflexion est nécessaire sur le sujet. Le mois dernier, le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, soutenait que « la priorité au développement de l'économie n'a de sens que si elle s'appuie sur un aménagement qui tend à réduire les coûts. »

Le directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Richard Le Hir, rappelant que l'industrie manufacturière fait face à un déclin accéléré depuis mai 1989, a estimé qu'il manquait « de gros morceaux dans la stratégie de M. Johnson » : la révision des politiques fiscales des entreprises et de quelques autres, qui ne relèvent cependant pas de Québec, comme la politique monétaire canadienne. Pour lui, Montréal nécessite de 25 milliards \$ à 50 milliards \$ d'investissement pour relancer l'industrie.

La plupart des observateurs ont vu dans le plan de relance du ministre Johnson un effort qui, en dépit de sa gestation difficile et de ses carences, est louable en ce qu'il propose une vision d'avenir s'appuyant sur le rassemblement des forces économiques et la modernisation d'une structure encore trop dépendante de secteurs traditionnels et particulièrement vulnérables à la concurrence internationale.

Tous conviennent qu'il est urgent que la région montréalaise rattrape l'important retard accumulé au cours des années et qui fait qu'aujourd'hui, Montréal est, après la Nouvelle-Orléans, la grande ville nord-américaine affichant le plus haut taux de chômage.

L'an dernier, le taux de chômage montréalais, situé à 12,3 %, dépassait la moyenne québécoise de 0,4 point.

Selon le ministère de la Main-d'oeuvre qui, dans ses publications sur le marché du travail régional, combine ensemble Montréal et Laval, la population active dans ces territoires était de 1 085 800 personnes l'an dernier. 941 800 avaient un emploi et 144 000 étaient au chômage.

En 1991, le taux de chômage des régions 06 et 13 était de 13,3 %, leur taux d'activité de 63 % et leur rapport emploi/population de 54,6 %.

# PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE

prêts à terme, capital de risque, formation, consultation, planification

1-800-361-2126

The Bank offers  
its services in  
both official languages.



Banque fédérale  
de développement

Federal Business  
Development Bank

Canada

**P**OUR le meilleur et pour le pire, Québec est le siège du gouvernement québécois. Pour le meilleur parce que l'administration gouvernementale offre de l'emploi à une partie appréciable de sa population. Pour le pire parce qu'une sur-représentation dans un secteur d'activités a généralement son envers qui, dans le cas de la région de Québec, est une faiblesse marquée de l'industrie manufacturière.

L'administration publique, une spécialité toute régionale, occupe environ 14 % des quelque 280 000 personnes en emploi de la région, soit 40 000 individus. Dans le secteur manufacturier, on ne retrouve pas contre que 25 000 emplois, soit moins de 9 % du total. C'est neuf points de moins que dans l'ensemble du Québec.

Peu développé, son secteur manufacturier est beaucoup plus spécialisé qu'on ne le croit généralement. Il est dominé par les industries des pâtes et papiers qui emploient à elles seules 4000 personnes. Elles sont suivies par les industries du cuir et de la chaussure qui se sont implantées dans la région dès les premières heures de la colonie.

Même si les résultats n'ont pas été particulièrement probants jusqu'ici, la nécessité de diversifier la structure manufacturière de la région fait consensus depuis une éternité à Québec. Après plusieurs déceptions, on espère aujourd'hui que le parc technologique de Québec-Sainte-Foy saura attirer un nombre suffisant d'entreprises pour impulser une réelle restructuration.

Entre autres particularités, la région de la capitale offre une forte concentration de chercheurs de haut niveau. Un avantage comparatif de premier ordre qui ne s'est

## QUÉBEC ET CHAUDIÈRES-APPALACHES

# L'envers de la médaille

toutefois pas encore « traduit en application industrielle ». On estime généralement qu'avec ses 5000 chercheurs, Québec est, toutes proportions gardées, la deuxième plus grande région au Canada pour ce qui est du nombre de chercheurs derrière l'agglomération d'Ottawa.

Les acteurs économiques régionaux déplorent bien sûr le faible nombre d'entreprises manufacturières installées dans la région mais aussi leur fragilité. Les plus importantes oeuvrent dans des secteurs qu'on estime généralement être à maturité. Ce sont des entreprises qui ne sont plus promises à une croissance majeure.

Du troisième trimestre 1990 à la même période de l'an dernier, les industries manufacturières de la grande région Québec/Chaudières-Appalaches ont perdu près de 4000 emplois, un repli de presque 6 %.

On souligne que les pertes d'emplois qui, jusque-là, s'étaient surtout fait sentir en périphérie ont, pour la première fois depuis le début de la récession, touché de plein fouet la zone métropolitaine de Québec-Lévis.

Le taux de chômage annuel enregistré l'an dernier dans la ville de Québec a fait un bond de presque deux points par rapport à l'année 1990 pour s'établir à 9 %.

Dans le secteur tertiaire, la région de Québec possède quelques autres spécialités. La présence du siège de l'administration gouvernementale a en effet attiré des siè-

ges sociaux de compagnies d'assurance-vie ainsi que les sièges régionaux de plusieurs autres institutions financières. Son secteur des services bénéficie en plus de l'importance que revêt l'agglomération de Québec pour tout l'Est de la province.

Comme l'a déjà souligné Yves Cartier, auteur d'un livre sur les régions administrative publié en 1990 chez l'Éditeur officiel, la ville de Québec, parce qu'elle joue pour l'Est de la province le même rôle que Montréal pour les autres régions, jouit en effet d'un réseau d'établissements scolaires et de santé très développé.

Cette partie de la rive nord du fleuve est enfin, et depuis fort longtemps, une région de touristes par excellence. Québec attire en effet chaque année non seulement des Québécois et des Américains mais un fort contingent d'Européens subjugués par l'harmonie architecturale de son centre, classé patrimoine mondial il y a quelques années.

Tout autour d'elle, Portneuf, la Jacques-Cartier, la Côte-de-Beaupré, Charlevoix et l'île d'Orléans attirent aussi un nombre appréciable de touristes.

Sylvain Mélançon, économiste régional de la région Québec et Chaudières-Appalaches du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, estime que le tourisme est un secteur important qui

pourrait le devenir plus encore. Dans la région de Québec, plus de 25 000 emplois dépendent à l'heure actuelle du tourisme. On mise d'ailleurs beaucoup sur sa structure d'accueil réputée pour faire la promotion de Québec comme futur site des Jeux olympiques d'hiver.

En Chaudières-Appalaches, le poids du tourisme et de l'administration publique est passablement moindre. La région est par ailleurs, toutes proportions gardées, beaucoup plus industrialisée que sa vis-à-vis de l'autre rive.

Dans cette région, la population s'est prise en mains très tôt. Fiers de leur autonomie, ses habitants, ceux de la Beauce et les autres, ont fait preuve d'un esprit d'entrepreneuriat unique au Québec. Érigée autour de ses ressources naturelles, l'industrie manufacturière locale s'est rapidement diversifiée. Presque toutes les branches y sont aujourd'hui représentées. La part de l'emploi dans les entreprises manufacturières y est d'environ 22 %.

On s'y est forgé quelques spécialités. Celles du bois et du sciage notamment. Chaudières-Appalaches compte trois des cinq plus grandes entreprises québécoises de portes et fenêtres et plusieurs entreprises spécialisées dans la fabrication de meubles. Un secteur dont on apprendrait cette semaine qu'il avait fait relativement bonne figure au cours de la présente récession.

Dans la région, l'agriculture oc-

cupe également une place sensible. Québec et Chaudières-Appalaches sont parmi les plus grandes régions agricoles du Québec. Contrairement à la Montérégie ou à la Mauricie-Bois-Francs où la culture maraîchère est très importante, on pratique ici surtout l'élevage. Celui du porc notamment.

Entre les mois de juillet, août et septembre 1990 et ceux de 1991, le nombre de personnes à l'emploi du secteur agricole faisait même, selon les enquêtes sur la population active menées par Statistique Canada, un prodigieux bond de 40 % pour s'établir à 15 400.

Ces mêmes enquêtes trimestrielles de Statistique Canada faisaient par ailleurs état d'importants reculs survenus dans les secteurs régionaux de l'enseignement et de l'administration publique. Le premier perdant, toujours selon l'agence fédérale, 4000 emplois et le second près de 10 000 !

Ensemble, les régions de Québec et de Chaudières-Appalaches ont bouclé la dernière année avec un taux de chômage officiel de 9,1 %. Il s'agit de la deuxième moins mauvaise performance à avoir été enregistrée au Québec après celle de l'Outaouais — à laquelle, incidemment, Québec et Chaudières-Appalaches se comparent sur bien des aspects.

Leur taux combiné d'activités annuel a été identique à la moyenne québécoise (63,4 %) et leur rapport emploi/population, demeurant tout de suite supérieur à la moyenne nationale, a glissé à 57,7 %.

Québec et Chaudières-Appalaches comptaient l'an dernier 478 000 actifs. 434 500 avaient un emploi et 43 500 étaient au chômage.

## À chaque région de trouver ses axes de développement

Suite de la première page

l'ensemble des budgets ministériels à impact régionaux qui s'élève aux environs de 1,2 milliard de dollars annuellement, fait remarquer Yvon Picotte. Chaque ministère devra déterminer la part de son budget à impact régional spécifique et consentir à le gérer en concertation avec les conseils régionaux. « On estime que cette forme de régionalisation des fonds ministériels dégagera environ 500 millions \$ par année pour l'ensemble des régions.

« Mais attention, précise le ministre, il ne s'agit absolument pas,

contrairement à ce que d'aucuns croient, de la mise sur pied d'un gouvernement régional. La responsabilité de cette instance régionale est limitée à sa nature fondamentale de concertation. »

Donc pas de pouvoirs autres que ceux reliés à l'effet structurant de la région. Par contre, le ministre délégué aux Affaires régionales accroît son mandat en étant d'office nommé aux comités ministériels permanents du conseil exécutif. Il pourra ainsi participer à toutes les décisions qui touchent les régions. Il assurera, bien sûr, la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie de

développement régional et assumera la responsabilité du nouveau Secrétariat aux affaires régionales.

Ce secrétariat aura comme tâche principale d'harmoniser les orientations gouvernementales en matière de développement régional ainsi que les efforts de concertation des intervenants régionaux. Même si on lui également confié le mandat de coordonner les actions gouvernementales, on entend limiter au strict minimum les fonctions d'exécution et d'action directe qui relèveront plutôt des conseils régionaux. C'est à Bernard

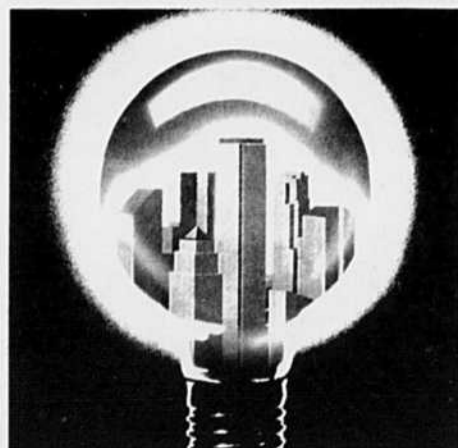
Quimet que le ministre Picotte vient de confier la direction du secrétariat. Il a, par la même occasion, chargé Gilbert L'Heureux de gérer la décroissance de l'OPDQ.

« Cette nouvelle stratégie de développement régional, dit Yvon Picotte, vise à fournir aux régions les instruments institutionnels et financiers pour accroître les moyens d'action qui leur seront nécessaires pour prendre en charge une plus grande part de leur développement. Et ce à l'heure même où la nouvelle stratégie des grappes industrielles de Gérald Tremblay,

ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, vient encadrer tout le développement économique du Québec. C'est dorénavant, dans un tel contexte, à chaque région de trouver sa vocation propre. »

Après un quart de siècle de développement régional, une nouvelle page vient d'être tournée. Espérons qu'ainsi le Québec pourra mieux prendre le virage global de l'avenir. Car si les grappes industrielles sont déjà en pleine fermentation, les régions doivent désormais tirer le vin du développement.

## POUR VOIR CLAIR



### Avez-vous bien calculé votre affaire ?

Dès que vous faites appel à un comptable agréé, la question ne se pose plus. Sa formation et ses compétences multiples en font le partenaire idéal en affaires.

Consultez un CA.

Qu'il agisse à titre de conseiller ou de gestionnaire au sein de votre équipe, sa vision éclairée des questions financières et fiscales servira parfaitement vos objectifs.



Comptables  
agréés  
du Québec

Vos partenaires en affaires

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

TOUT le tissu économique de l'Abitibi-Témiscamingue est massivement orienté vers l'exploitation des ressources naturelles — celles des mines et de la forêt surtout. Qu'elles viennent à disparaître et la région s'en trouvera gravement amputée.

En 1989, le secteur primaire représentait à lui seul 18 % du total des emplois de la région administrative 08. Ce qui fait dire à la Commission de formation professionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue, que la région présente une indéniable « disproportion marquée de l'emploi dans le secteur primaire, ce qui l'expose à de fortes fluctuations conjoncturelles ».

On ne pourrait mieux dire. En l'espace de deux ans, les 11 400 emplois du secteur primaire ont en effet fondu comme neige au soleil pour n'être plus que 8600 en 1991. Les frais en ont été surtout supportés par les secteurs de l'extraction minière et de la coupe de bois.

L'agriculture régionale se maintient, bon an mal an, autour des 2000 emplois. C'est peu pour une région qui fut au départ colonisée dans le but de développer le secteur agricole québécois. Bien qu'elle jouisse de sols de grande qualité, la saison de croissance y est trop courte pour en faire une grande région agricole à la mesure des rêves d'hier. C'était de toute manière bien avant que l'on fasse la découverte d'importants gisements miniers le long de la faille de Cadillac. Bien avant la naissance de l'Abitibi minière qui allait réorienter le destin du nord-ouest québécois.

Quelques décennies plus tard, l'extraction minière occupe toujours la plus grande partie des travailleurs du primaire. Cependant, la faiblesse des dépenses consenties au titre de l'exploration depuis trois ans n'augure rien de bon pour le développement général de l'exploitation minière dans les années à venir. Non plus que les cours actuels des métaux sur les marchés internationaux.

Contrepartie quasi obligée de l'omniprésence du secteur primaire, l'emploi manufacturier est peu développé en Abitibi-Témiscamingue. Il regroupe environ 13 % du total des emplois contre 18 % en moyenne au Québec. Obsolète, l'industrie manufacturière souffre particulièrement d'être concentrée dans les activités que l'on imagine sans peine (scieries et premières transformations des métaux), les-

quelles sont soumises à très forte concurrence depuis plusieurs années.

Les activités du tertiaire-moteur sont également sous-représentées dans la région.

Sa spécialisation est telle qu'en 1988, 73,7 % des emplois du secteur manufacturier se retrouvaient dans les industries du bois, du papier et de la première transformation des métaux. Le bois raffait alors la part du lion avec environ 4000 emplois sur un total de 8300. Aujourd'hui, étant passé sous la barre des 4000, il ne figure pas dans les enquêtes trimestrielles effectuées par Statistique Canada.

« Les activités de transformation industrielle se limitent pour beaucoup à la première transformation des ressources naturelles, ce qui se traduit notamment par une très faible diversification industrielle. Une grande partie des entreprises sont dépendantes des entreprises d'exploitation et de première transformation », peut-on lire dans le Plan régional de développement de la main-d'œuvre pour l'année 1992-1993, rendu public mardi de cette semaine par la Commission de formation professionnelle.

Le très net « caractère exportateur de la région, explique encore la CFP, implique qu'elle soit très sensible à la politique monétaire canadienne, à la variation du taux de change et de la demande pour les produits de base ». Bois de sciage, pâtes et papiers et or ont été soumis aux fluctuations des marchés internationaux bien avant les produits de consommation courante.

Ainsi le taux de chômage faisait-il, dès le début de l'année 1990, un spectaculaire bond en Abitibi-Témiscamingue. Les effets de la récession s'y sont fait sentir plus tôt qu'ailleurs. En 1989, le taux de chômage témiscabibien était de 10,5 %. L'année suivante, il se situait déjà à 13,2 %.

Les perspectives de croissance de l'emploi sont peu reluisantes. Modestes même. La CFP estime que la nécessaire restructuration de l'industrie forestière contraindra une bonne partie de sa main-d'œuvre au recyclage. En fait, ce sont tous les piliers économiques de la région qui vivront un bouleversement. Avec pour conséquence première « la nécessité d'accorder un accent particulier au reclassement des travailleurs concernés qui, en majorité, sont peu qualifiés et peu polyvalents ».

## En attendant Louvicourt

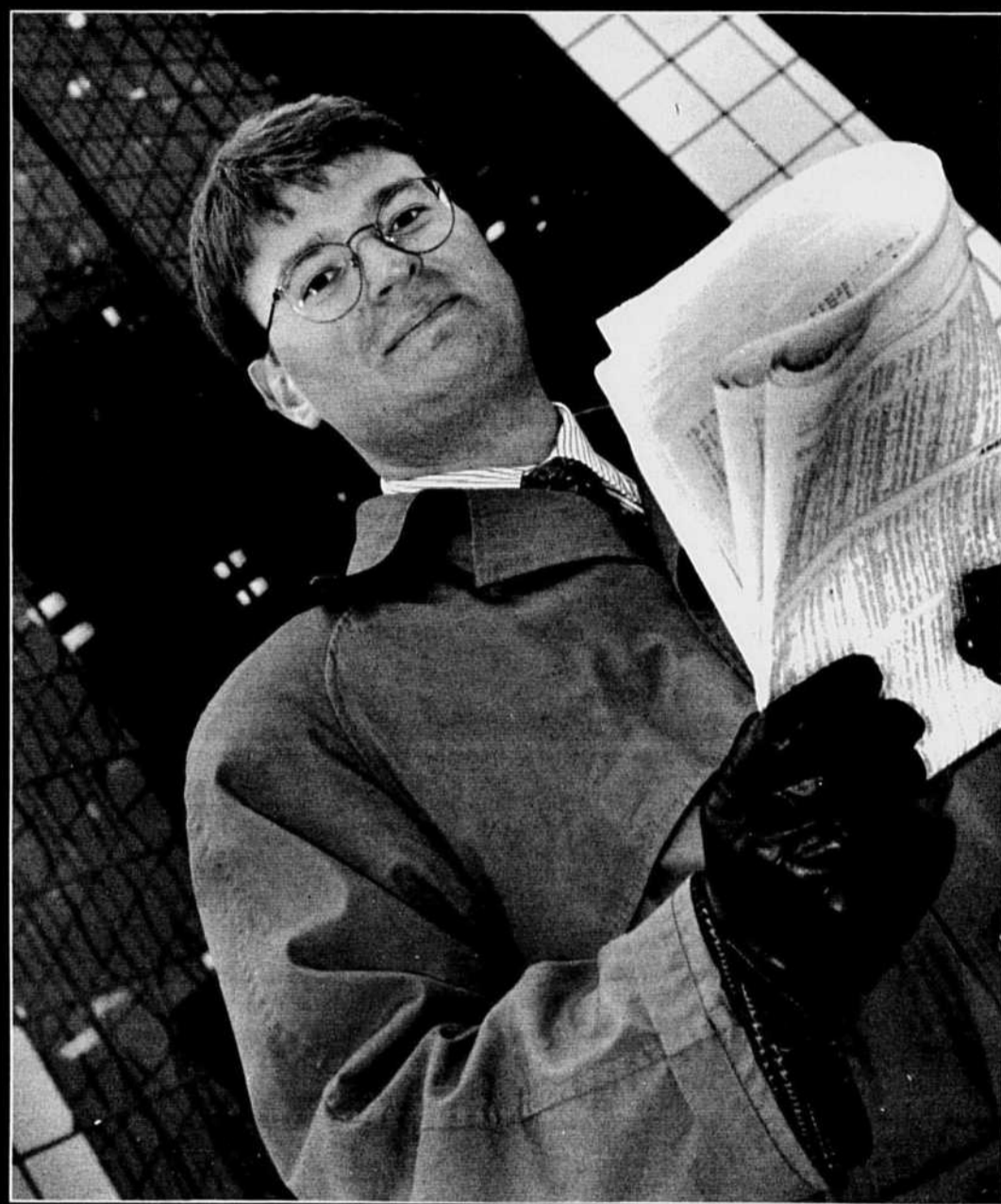
La CFP rappelle que le projet d'exploitation de Louvicourt, dont l'entrée en production est prévue vers 1993-1994, est la seule « note positive à la situation des mines en région ». Les spécialistes classent le gisement poly-métalliques (cuivre, zinc, or et argent) du canton Louvicourt à Val-d'Or parmi les principaux à avoir été découverts dans le monde au cours des dernières années.

Comme la plupart des grandes

régions québécoises éloignées des grands centres, le nord-ouest québécois fait face à un défi de taille. Celui de retenir une partie de sa jeunesse qui n'hésite pas, devant des perspectives d'emploi plus ou moins réjouissantes, à emprunter la 117 pour « descendre dans le sud » — le nouvel Eldorado. Les empêcher de partir est une tâche toujours ardue quand la demande d'emploi est de beaucoup supérieure à l'offre.

La population active de la région Abitibi-Témiscamingue était l'an dernier de 67 800 personnes. 58 500 bénéficiaient d'un emploi tandis que 9300 étaient au chômage.

La région 08 a fermé ses livres annuels avec un taux de chômage officiel de 13,6 % (contre 11,9 % pour l'ensemble de Québec). Son taux d'activité se situait à 60,1 % (contre 63,4 %) et le rapport emploi-population s'établissait à 52 % (contre 55,8 % au Québec).



## QUÉBEC EN AFFAIRES

### MÊLONS-NOUS DE NOS AFFAIRES!

Stéphan Bureau donne la parole aux véritables artisans du développement économique du Québec.

Dans une série de reportages, ceux-ci témoignent des solutions qu'ils adoptent pour relever les défis de la situation économique actuelle.

**Lundi 19 h 30 ou jeudi 22 h**

**QUÉBEC EN AFFAIRES**

Producteur délégué : Pierre Tremblay

L'autre télé. L'autre vision.

**Radio Québec**

**UOAR**  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

**MAÎTRISE EN  
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Les études et la recherche en développement régional constituent un des axes de développement majeurs de l'Université du Québec à Rimouski. La maîtrise en développement régional offre deux cheminements, l'un avec stages, l'autre sans stage, et regroupe des activités dans les différentes dimensions du développement régional : économie, gestion, espace, pouvoir, fondements socio-économiques, culture.

Université du Québec à Rimouski  
Service des communications  
300, allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

Téléphone : (418) 724-1446  
Télécopieur : (418) 724-1525



Université du Québec à Rimouski

## MONTÉRÉGIE

# Un petit Québec industriel

Jean-Marc Salvat

**P**ARLANTE de la structure industrielle de la Montérégie, experts et observateurs sont parfois tentés de dire qu'elle est un petit Québec. Une espèce de microcosme. Très diversifiée, sa structure économique est un peu à l'image de celle de l'ensemble de la province. Si l'on oublie la pêche et l'extraction minière, toutes les grandes branches de l'activité économique y sont représentées.

Bien sûr, lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit que le poids relatif de certains secteurs diffère quelque peu de la place qu'ils occupent à l'échelle nationale. Pas plus que les autres régions, la Montérégie n'est dénuée de caractéristiques propres. Même si celles-ci se comptent parfois en nuances...

Au troisième trimestre de l'an dernier, les entreprises manufacturières occupaient 123 300 travailleurs de la Montérégie. C'est-à-dire 22 % des 569 200 personnes en emploi. Une proportion supérieure de près de quatre points à ce que l'on pouvait observer au même moment dans l'ensemble du Québec jusqu'à cette échelle, 18 % des personnes en emploi oeuvraient dans une entreprise manufacturière.

Le secteur du commerce montérégien offrait également davantage d'emplois que dans l'ensemble du Québec (21 % contre 18 %), cependant que ceux de services (29 % contre 34 %) et de l'administration publique (5 % contre 7 %) y étaient quelque peu sous-représentés, selon des données puisées dans le Bulletin régional sur le marché du travail, Montérégie du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du

revenu et de la Formation professionnelle de janvier dernier.

À la faveur de la récession ou en dépit d'elle, des variations sont bien sûr intervenues dans chacun des secteurs répertoriés qui semblent vouloir révéler les branches d'activités porteuses d'avenir en Montérégie et celles qui, si elles ne sont pas en déclin, s'érodent.

Ainsi, au troisième trimestre de l'an dernier, les industries manufacturières de la Montérégie subissaient, par rapport à la même période de l'année précédente, un recul nettement plus marqué que dans l'ensemble de la province (-15 % contre -6 %). Il est vrai que plus on est haut situé dans l'échelle, plus la chute peut se révéler brutale.

Toutefois, pendant que certains secteurs de l'industrie manufacturière reculaient, d'autres, heureusement, se maintenaient. Ainsi, en a-t-il été des branches Aliments et boissons, Produits électriques, Produits électroniques et Produits chimiques. Un élément de satisfaction d'autant plus grand que ces industries, très importantes dans la structure de l'emploi manufacturier régional, représentent également une part importante de l'emploi provincial de ces mêmes secteurs. Une caractéristique proprement régionale.

Dans le secteur Aliments et boissons, on retrouve entre autres Agropur à Granby, Delisle à Boucherville et le transformateur de porc Olymel à Saint-Hyacinthe. Dans la branche Produits électroniques, on compte notamment IBM-Bromont. Dans les Produits électriques, Westinghouse à Saint-Jean-sur-Richelieu qui vient d'ailleurs de rapatrier une quarantaine d'emplois de l'Ontario.

Pour le secteur Produits chimiques, on note, bien sûr, Pétromont à Varennes et, probablement dans quelque temps, Soligaz sur lequel



repose, rappelons-le, une bonne partie des espoirs de survie et de redéploiement de la grappe industrielle stratégique Pétrochimie et plastiques.

La Montérégie bénéficie de plusieurs cartes maîtresses, rappelle l'économiste régional du ministère de la Main-d'œuvre, Yves Larocque. Elle est ainsi en passe de devenir l'un des coeurs du Québec aéronautique. On y retrouve bien sûr déjà le géant Pratt & Whitney et l'École nationale d'aérotechnique du collège Édouard-Montpetit. Elle accueillera sous peu le siège de l'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert.

En Montérégie, seul le secteur agricole semble s'éroder plus rapidement qu'ailleurs. Au troisième trimestre de l'an dernier, il occupait 14 200 travailleurs, soit 3000 de moins qu'à pareille date l'année précédente. Cette chute de 21 % est d'autant plus remarquable dans cette région réputée pour la fertilité de ses sols que, dans l'ensemble

**L**A CÔTE-NORD et le Nord-du-Québec sont des pays qui ont longtemps et puissamment porté les rêves du Québec-bâtisseur. Ils ont été les far-west de la province. Des régions où de gigantesques travaux ont été réalisés qui ont marqué l'imaginaire des Québécois.

Ces immenses territoires faiblement peuplés constituent pour le Québec — et le monde — des régions-ressources types. L'exploitation de la forêt, du sous-sol, des produits de la mer et des rivières y occupe une place prépondérante.

De leur côté, les secteurs de l'agriculture, de la construction, des transports et communications, des finances, assurances et affaires immobilières ainsi que le secteur de l'administration publique, ne sont pas pris en compte par les enquêtes trimestrielles sur la population active menées par Statistique Canada.

Parce qu'ils regroupent moins de 4000 personnes chacun, aucun de ces secteurs d'activité ne figure dans les tableaux statistiques du Bulletin régional sur le marché du travail des régions 09 et 10 du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

Au troisième trimestre de l'an dernier, environ 17 % de la population de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, soit plus de 8000 personnes, dépendaient directement de la vitalité des secteurs miniers, forestiers et de la pêche (contre une moyenne de 1,6 % au Québec).

Chaque sous-région a d'ailleurs sa propre spécialité. Ce qui fait que lorsque l'une d'elle périclète, des villes entières meurent. Sur la Côte-Nord, Schefferville et Gagnon sont inscrites dans toutes les mémoires. Dans celles des vieux, comme dans celles des jeunes.

L'exploitation forestière et la production d'hydroélectricité est l'affaire de la Haute-Côte-Nord, l'exploitation minière de la Moyenne-Côte-Nord et la pêche, bien sûr, de la Basse-Côte-Nord.

Sans même y inclure l'île d'Anticosti, la Côte-Nord présente une façade maritime longue de quelque 1300 kilomètres. La pêche y constitue donc une activité de première importance pour une bonne partie de la population installée le long de

la rive. Malheureusement, la raréfaction croissante de la ressource cause bien des drames. Les résultats sur la quantité et la valeur des prises de poissons, tels que mesurés entre janvier et août 1991 par rapport à la même période de l'année 1990, laissent même présager le pire puisque les captures ont diminué de 41 % et leur valeur de 27 %.

Pour sa part, l'industrie forestière survit, comme on le sait, cahin-caha. La conjoncture économique dans les secteurs du papier ne favorise guère l'industrie forestière, laquelle a dû en outre affronter de gigantesques brasiers tout l'été dernier.

L'industrie manufacturière de ces régions est tout sauf diversifiée. De façon générale, les entreprises effectuent une première transformation des ressources naturelles prélevées sur place et les expédient presque aussitôt. Les usines qui font la transformation des produits de la mer accusent pour leur part les coups portés à l'industrie de la pêche. En fait, seul le secteur de la transformation de l'aluminium donne quelques satisfactions, quoique bien relatives.

Cette région qui a connu un regain d'activité dans les années 50 avec la découverte de gisements de fer est aujourd'hui à la recherche de nouveaux points d'ancrage.

Dans la livraison de janvier 1992 du Bulletin régional sur le marché du travail, l'économiste André Lepage, rappelant la fermeture définitive de l'usine Cascades de Port-Cartier et la raréfaction qui va croissant des produits de la mer, ne fait preuve d'aucun optimisme débordant. Ni pour l'industrie de la pêche, ni pour celle de la forêt, toutes deux aux prises avec « une conjoncture nettement défavorable ».

Il rappelle qu'après avoir stagné pendant plusieurs années, le marché du travail nord-côtier a connu un essor important à la fin des années 80. Cependant que « la fin des travaux aux chantiers de la Reynolds et à Manic V puissance additionnelle marquera une pause dans cette croissance en 1991 ».

Il disait espérer que la construction de l'aluminerie Alouette à Sept-Îles, les travaux de suréquipement des centrales du complexe Manic-Outarde et l'éventuelle construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite sauront assurer la progression de l'emploi à moyen terme.

En plus de reposer elle aussi sur les ressources minières de son sous-sol, la foresterie et l'hydroélectricité, l'économie du Nord-du-Québec, la région la plus étendue du territoire québécois, est basée sur les activités traditionnelles de

chasse et pêche des peuples Inuit et Cris qui l'habitent.

La population active de la région Côte-Nord et Nord-du-Québec était l'an dernier de 54 300 personnes, en baisse de 3000 par rapport à 1990.

Le nombre d'emplois glissait pendant cette même période de 3500 pour s'établir à 46 300. Les deux régions réunies comptaient alors 8000 chômeurs.

De 1990 à 1991, le taux de chô-

mage régional faisait un saut de presque quatre points pour se fixer à 14,6 % (contre 11,9 % pour l'ensemble du Québec). Le taux d'activité s'établissait à 67,2 % (contre 63,4 % à l'échelle nationale) et le rapport emploi/population culbutait de plus de quatre points pour s'établir à 57,4 % (contre 55,8 %).

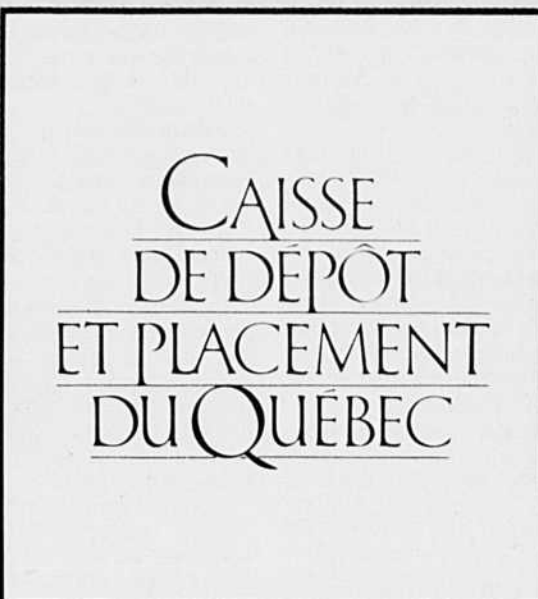
Sur une base annuelle, la situation s'est bien sûr nettement détériorée comme partout au Québec par rapport à l'année 1990 — qui d'ailleurs n'est pas la meilleure référence qui puisse exister. Mais,

triste soulagement, elle s'est tout de même moins détériorée qu'il y a dix ans alors que la récession du début des années 80 avait amputé la Côte-Nord du quart de ses emplois !

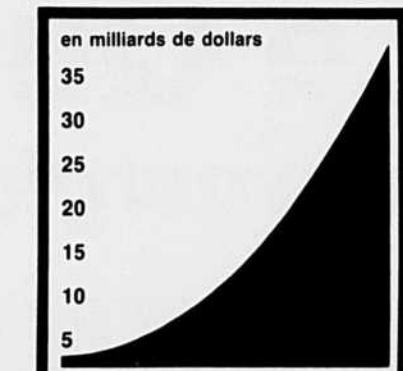
À l'instar de bien des régions éloignées, la Côte-Nord doit faire face à des pénuries de main-d'œuvre spécialisée, particulièrement dans le secteur des soins de santé et des services sociaux. Les vocations de nos jeunes finissants en médecine semblent en effet ne pas les prédisposer à ces régions.

## CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC

# À la recherche d'un nouveau souffle



## AU PROFIT DES QUÉBÉCOIS

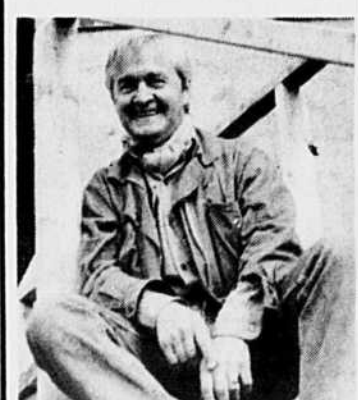


Partenaire recherché des entrepreneurs québécois, la Caisse participe au capital-actions des entreprises, jusqu'à concurrence de 30%. Ces participations financières constituent une de ses lignes de force.

Au fil des ans, la Caisse s'est associée à plus d'une centaine d'entreprises dynamiques à travers le Québec.

**La Caisse : le savoir-faire qui profite.**

**DANS LA RÉGION LAURENTIDES**  
Découvrez un lieu exceptionnel:  
**LE STUDIO THÉÂTRE da SILVA**  
(Fondé en 1968)



Jean-Marie da Silva, cet acteur unique et original jouera pour vous et chez lui «LES GRANDS CHEMINS» du grand romancier JEAN GIOÏNO. L'adaptation théâtrale est assurée par Denis Chouinard. Cet été ne manquez pas ce divertissement exceptionnel à 45 minutes de Montréal. Les places se réservent longtemps à l'avance.  
**RÉSERVEZ MAINTENANT.**  
(514) 431-2373.  
(Visa, Mastercard acceptées)

### LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DE CÉGEP

**UN RAYONNEMENT DANS TOUT LE QUÉBEC**

André-Laurendeau Dawson Vanier Rosemont  
Jonquière  
Rivière-du-Loup  
Abitibi-Témiscamingue Institut Maritime du Québec Rimouski  
Hérouville  
Lionel-Groulx Gaspé  
Valleyfield Sorel-Tracy  
Îles-de-la-Madeleine Carleton

Fédération autonome du collégial (FAC) -  
1067, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3J3 (514) 848-9977, télécopieur: (514) 848-0166



CONFÉRENCE NATIONALE DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC

**LA CULTURE EN RÉGION: UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC**

## SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

## La forêt et l'électricité

Jean-Marc Salvet

DE 1971 à 1986, l'emploi a crû relativement plus rapidement au Saguenay-Lac-Saint-Jean que dans le reste du Québec. Les industries manufacturières, particulièrement les branches de la « première transformation » des métaux, du bois et des pâtes et papiers, toutes trois « névralgiques » pour la région, connaissaient de bons résultats qui étaient comme autant de promesses d'avenir.

Pendant cette période, le secteur des services au Saguenay-Lac-Saint-Jean, rattrapant son retard, progressait également de façon fulgurante tandis que le secteur primaire évoluait, de son côté, comme partout ailleurs au Québec. C'est-à-dire lentement, voire de façon stagnante.

Bien qu'il se soit chichement développé au cours des années, le secteur primaire n'en demeure pas moins cependant, encore aujourd'hui, capital pour la région. Il est l'un des grands piliers sur lequel elle s'appuie.

L'été dernier, quelque 7500 personnes travaillaient dans les secteurs des mines et de la forêt, soit 6 % du total de la population en emploi du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Historiquement, l'emploi forestier au Saguenay-Lac-Saint-Jean a toujours été très important. Au cours des années 70, il a même représenté plus de 40 % de l'emploi

du secteur primaire de la région, rappelle Clément Desbiens, l'économiste régional du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle qui s'est livré à un examen attentif de l'évolution de l'emploi dans sa région.

Cette époque est révolue. L'emploi en forêt a chuté en raison notamment de l'utilisation d'abatteuses et d'ébrancheuses ainsi que du marasme qui a fauché, au cours des dernières années, les industries du bois et des pâtes et papiers. Les producteurs forestiers ont été contraints de procéder à de nombreux licenciements.

Dans le secteur minier, la situation a été florissante de 1987 à 1989. Particulièrement dans le domaine de l'exploration grâce à la mise sur pied du programme gouvernemental d'actions accréditées. Aujourd'hui, en raison de la chute des prix affectant les métaux sur les places financières internationales, le secteur minier se trouve à son tour sur une pente descendante.

Les entreprises manufacturières les plus importantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean dépendent des deux ressources principales de la région : la forêt et l'électricité. En 1986, les entreprises effectuant une première transformation de métaux, les scieries et les usines de pâtes et papiers fournissaient de l'emploi à environ 16 000 personnes. C'est-à-dire à plus des trois quarts des travailleurs du secteur manufacturier régional ! En fait, un em-

ploi sur six se trouvait dans ces industries.

Soumises aux aléas des marchés internationaux, ces entreprises manufacturières sont toutes aujourd'hui aux prises avec des difficultés dont on ne sait véritablement — le temps nous le dira — si elles sont strictement conjoncturelles ou beaucoup plus profondes. Ainsi le prix de l'aluminium a-t-il, en raison de la braderie opérée par l'ex-URSS, considérablement dégringolé en 1991 en même temps que la demande pour ce métal se contractait. Au pays de l'Alcan on a senti le vent souffler.

Les problèmes des entreprises du secteur des pâtes et papiers sont connus. Le marché souffre de surcapacité chronique. Et la vétusté des équipements entrave sérieusement ses capacités de redéploiement.

Le secteur du bois accuse, bien sûr, les coups infligés à l'industrie des pâtes et papiers. « Il subit les contrecoups de la dégradation de la position concurrentielle des entreprises et de la récession qui frappe le secteur des pâtes et papiers », dit Clément Desbiens.

Au troisième trimestre de l'an dernier, toutes ces difficultés provoquaient un repli de presque 5 % dans l'emploi manufacturier du Saguenay-Lac-Saint-Jean par rapport à la même période de l'année précédente.

L'emploi régional global affichait un recul de 4,2 % contre 2,3 % pour l'ensemble du Québec. Si l'on



exclut l'agglomération urbaine de Chicoutimi-Jonquière, la baisse était pire encore.

Les statistiques pour l'année 1991 indiquent que la population active au Saguenay-Lac-Saint-Jean était l'an dernier de 136 000 personnes. 116 000 d'entre elles avaient un emploi contre 119 000 l'année précédente. 20 000 personnes se retrouvaient au chômage.

Le taux officiel de chômage grimpeait à 14,7 %. Seules les régions Bas-Saint-Laurent — Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord et Nord-du-Québec en affichaient un supérieur. Le taux d'activité se fixait à 59,1 % (contre 63,4 %

pour l'ensemble du Québec) et le rapport emploi/population s'établissait à 50,4 % (contre 55,8 %).

Les occasions de réjouissance étant rares par les temps qui courent, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui souffre de son isolement géographique depuis que les colons l'ont défrichée, se félicitait il y a quelques jours encore de la construction de la future route du Nord. Celle-ci devait lui ouvrir une porte sur « les grands travaux hydro-électriques prévus à la Baie-James » en même temps qu'elle doit lui donner un nouvel accès aux ressources minérales et forestières de sa grande région environnante.

# Le Québec: c'est la synergie de 16 régions

## Les régions



c'est l'avenir du développement du Québec;

## Le développement du Québec



passé par la concertation de tous ses partenaires;

## La concertation



c'est la mise en valeur de l'intelligence collective;

## Le développement régional



c'est le résultat d'une vision planifiée et partagée de notre devenir;

## Notre devenir



c'est à nous de le décider.



Association québécoise des organismes régionaux de concertation et de développement  
1089, avenue De Salaberry, 2e étage QUÉBEC (Québec) G1R 2V7 Téléphone: (418) 647-9112 Télécopieur: (418) 647-0410

## ESTRIE

## Une structure vieillissante

L'ESTRIE a toujours été l'une des grandes régions industrielles québécoises. Le secteur manufacturier y est, toute proportion gardée, encore aujourd'hui plus important qu'au Québec. Il a été très tôt développé notamment par les Loyalistes venus s'y installer après avoir quitté la Nouvelle-Angleterre. Sa situation géographique, qui en fait un point de passage vers les États-Unis l'a également favorisé.

S'étant développée très tôt, la structure manufacturière estrienne accuse aujourd'hui, sinon le poids de son âge, à tout le moins la marque de secteurs d'activité dont les années d'expansion sont pour la plupart terminées.

Parmi les principales caractéristiques industrielles de l'Estrie, il faut ainsi noter une présence proportionnellement plus forte là qu'ailleurs d'entreprises reliées aux secteurs du caoutchouc, du cuir, du textile, du vêtement, du meuble, du papier et de la machinerie.

Suscitant un grand étonnement chez les experts, le développement des industries manufacturières semblait toutefois, au troisième trimestre de l'an dernier, se poursuivre rondement dans la région. Elle pouvait même se targuer d'avoir enregistré une hausse de 5 % du nombre de personnes à l'emploi d'entreprises manufacturières par rapport à la même période de l'année précédente.

Une augmentation d'autant plus inattendue que, pendant ce temps, le Québec était victime d'une dégringolade de 6 % en ce domaine. Une situation jugée à tout le moins surprenante par l'économiste Serge Paré du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, et pour laquelle aucune expli-

cation ne pouvait être avancée.

Des 117 600 personnes bénéficiant d'un emploi en Estrie, 27 400 travaillaient dans le secteur manufacturier l'été dernier. Il fournissait de l'emploi à plus de 23 % des travailleurs de la région (contre 18 % pour l'ensemble du Québec). Cette hausse du nombre d'emplois observée dans les entreprises manufacturières n'arrivait cependant pas à compenser pour les pertes abyssales enregistrées dans les secteurs du commerce et de l'agriculture.

Des pertes si lourdes que l'Estrie affiche, pour l'ensemble de l'année 1991, le plus fort recul de personnes en emploi de toutes les régions du Québec. Pendant que l'emploi diminuait en moyenne de 2,2 % au Québec, il retraitait de 6 % en Estrie !

Du troisième trimestre 1990 au troisième trimestre 1991, le nombre d'agriculteurs en Estrie est passé de 6600 à 5200. Une chute de plus de 21 %, qui comme en Montérégie, paraît d'autant plus surprenante que le secteur inscrivait un gain de près de 13 % au Québec. Il était encore trop tôt cependant pour vérifier s'il s'agissait d'une véritable tendance de fond ou plutôt d'une aberration statistique.

L'économie agricole de l'Estrie est dominée par l'élevage laitier. L'acériculture y est aussi une industrie importante. Dans le secteur primaire estrien, les économistes ont noté un ralentissement de l'exploitation forestière due notamment à une baisse de la demande américaine de papier journal.

On se réjouissait toutefois, bien que modérément puisqu'il ne s'agit pas d'un secteur qui puisse prétendre à une forte expansion au cours des prochaines années, des nouvelles perspectives qui se profilent pour l'industrie de l'amiante depuis

qu'une cour de justice américaine a annulé l'interdit qui pesait sur ce matériau à la suite du décret imposé par l'Agence américaine pour la protection de l'environnement. (En plus de l'amiante, le sous-sol de la région renferme des gisements de cuivre, de plomb, de zinc d'or et d'argent).

Dans le secteur tertiaire, le tourisme est indéniablement l'un des grands secteurs porteurs de l'Estrie. L'hiver, la région peut compter sur des centres de ski d'importance et, en saison estivale, sur de nombreux plans d'eau.

Au cours des dernières années, la croissance de l'industrie touristique a d'ailleurs été telle en Estrie qu'elle a engendré des problèmes de recrutement de personnel qualifié dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. L'an dernier, les associations touristiques régionales ont constaté une forte augmentation de l'achalandage touristique.

En plus de ses attraits touristiques, l'Estrie compte notamment sur ses institutions d'enseignement, lesquelles attirent chaque année des étudiants de partout en province, pour insuffler un nouveau dynamisme à la région.

Selon Statistique Canada, la région comptait l'an dernier 129 500 actifs. 113 300 étaient en emploi et 16 000 au chômage. Son taux de chômage annuel grimpeait de plus de trois points pour s'établir à 12,4 % (contre 11,9 % pour l'ensemble du Québec). Le taux d'activité se fixait à 61,9 % (contre 63,4 %) et le rapport emploi/population de la région s'établissait à 54,2 % (contre 55,8 %).

Sa métropole régionale, Sherbrooke, enregistrait pour sa part le plus mauvais score des villes québécoises avec un taux de chômage de 13,1 %.

## OUTAOUAIS

## Une économie particulière

L'OUTAOUAIS est l'une des rares régions à avoir vu le nombre de ses emplois croître au cours de la dernière année. Avec pour résultat qu'elle affichait en 1991, comme c'est d'ailleurs son habitude, le plus bas taux de chômage au Québec. Ce quasi miracle tient évidemment pour beaucoup à sa structure économique particulière.

La grave sous-représentation qu'elle montre dans le secteur des industries manufacturières par rapport à la moyenne québécoise (7 % contre 18 % au troisième trimestre de l'an dernier) lui a en quelque sorte épargné d'avoir à supporter une chute globale de son emploi. Tout autant d'ailleurs que la sur-représentation — capitale fédérale oblige — qu'elle présente sur le plan des effectifs à l'emploi de l'administration publique. Le gouvernement canadien met l'Outaouais à l'abri des tempêtes économiques.

Durant les mois de juillet, août et septembre derniers, les effectifs totaux de la fonction publique ont augmenté de 0,8 % dans la région, atteignant ainsi près de 35 000 postes. L'emploi dans l'administration publique représente environ le quart de l'emploi total régional.

L'industrie manufacturière régionale manque de diversité. Le repli observé dans le secteur manufacturier s'explique en partie par les fermetures d'entreprises liées à l'industrie du bois, lesquelles sont nombreuses le long de la rivière et dans la campagne outaouaise.

Les principaux acteurs économiques de la région appellent depuis des années la mise sur pied d'un fonds d'investissement régio-

nal afin de stimuler et de réorienter sa base manufacturière. La région, disent-ils, a besoin d'un autre poumon.

« Dans l'Outaouais, déplorait récemment Gilles Bégin, directeur général du Conseil des coopératives de la région, il est nettement plus difficile qu'ailleurs de trouver du financement et du capital de risque pour des entreprises dont le chiffre d'affaires est de moins de 1 million \$ et pour des entreprises en situation de pré-démarrage ou de démarrage. »

Au troisième trimestre de l'an dernier, la palme de la croissance d'emploi dans l'Outaouais a été attribuée au secteur du commerce avec une hausse de 19 %. On estime dans la région qu'il s'agit d'une tendance lourde résultant, d'une part, de la forte croissance démographique dont elle jouit et, d'autre part, du déficit qu'elle accuse encore en ce domaine puisant, sa part de l'emploi dans le commerce demeure inférieure à celle du Québec (15 % contre près de 18 %).

En hausse de 4500 par rapport à 1990, la population active de la région de l'Outaouais était l'an dernier de 151 500 personnes. Le nombre d'emplois augmentait de 2,6 % pour s'établir à 138 000. 13 500 personnes étaient au chômage.

L'Outaouais affichait le plus bas taux de chômage au Québec (8,9 % contre 11,9 % pour le Québec), le plus haut taux d'activité (71,5 % contre 63,4 %) et le meilleur rapport emploi/population (65,1 % contre 55,8 %).

Faisant la barbe à Montréal, la région métropolitaine Hull-Ottawa avait un taux de chômage de 7,3 %.

La région des Bois-Francs, en plus du textile et du meuble, c'est une région qui s'affirme par sa diversité.

À l'écoute de vos besoins, nous mettons à votre disposition:

- des technologies d'avant-garde;
- un centre de recherche dans le domaine du meuble et du bois ouvré;
- le gaz naturel;
- les politiques incitatives de nos municipalités;
- une qualité de vie exceptionnelle pour votre main-d'oeuvre.

**BOIS-FRANCS**  
Corporation de développement économique  
Economic Development Corporation

975, boul. Industriel Est, bureau 101,  
C.P. 487, Victoriaville, Qué., Canada G6P 6T3  
Tel.: 819-758-3172 Téléc.: 819-758-1187

LE RAYONNEMENT DE NOTRE DYNAMISME

Production: S&S Création - Médias

Toutes les institutions  
financières  
se ressemblent.

Il y en a une  
qui vous  
appartient.



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

# BAS-SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

COMME tant d'autres, les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine souffrent d'être trop dépendantes de secteurs d'activité traditionnels et saisonniers comme l'agriculture et surtout les activités forestières et halieutiques qui comptent pour une part importante de la production locale totale.

L'agriculture, les mines, la pêche et la forêt occupent environ 12 % des personnes en emploi de ces régions contre 4 % dans l'ensemble du Québec. Que des difficultés conjoncturelles ou structurelles apparaissent dans ces secteurs comme c'est le cas depuis quelques années et une bonne partie de l'activité économique régionale s'écroule.

Dans le Bas-Saint-Laurent, le secteur primaire est surtout représenté par l'agriculture (7 %), localisée entre Kamouraska et Rimouski, et la coupe de bois (4 %).

Si la pêche compte pour quantité négligeable dans le bilan global de l'activité économique du Bas-Saint-Laurent, il n'en va évidemment pas

## La pêche, toujours la pêche

de même en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Ces deux régions constituent le royaume de la pêche commerciale québécoise.

Selon les dernières estimations, la pêche arrive en tête des activités du secteur primaire gaspésien avec 5 % des emplois. La coupe de bois se classe en deuxième place avec 3 %. Les mines et l'agriculture ferment la marche avec respectivement 2 % et 1 % de l'emploi total.

Il faut toutefois savoir lire au-delà des chiffres pour prendre la pleine mesure de leurs significations, précise Louis-Mari Rouleau, économiste du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle. Car plus une activité est saisonnière, plus son importance relative est en effet susceptible d'être « minimisée » par les statistiques. Quoi qu'il en soit, le problème n'est

évidemment pas l'exactitude du poids relatif de la pêche commerciale dans le bilan économique régional mais bien plutôt le déclin auquel fait face ce secteur d'activité.

Dans l'Est du Québec, la ressource halieutique se raréfie en effet de façon importante en même temps que les concurrents internationaux, mieux outillés, font chuter les prix.

Pour illustrer les difficultés dans l'industrie de la pêche, quelques chiffres suffisent. En 1987, la valeur totale des captures dans l'ensemble du Québec, était de 124 millions \$. Trois ans plus tard, elle culbutait à 74 millions. Le tonnage passait lui de 96 à 74 millions. En 1990, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine comptaient 3691 pêcheurs, 803 de moins qu'en 1987.

La sur-représentation des secteurs d'activité traditionnels des

régions 01 et 11 liés au primaire masque mal cependant la sous-représentation des industries manufacturières dans leur structure économique. Celles-ci fournissent de l'emploi à 12 % de la population contre 18 % pour le Québec. Comme on peut s'y attendre, elles présentent également des caractéristiques proprement régionales.

L'industrie alimentaire, essentiellement composée par les entreprises oeuvrant dans la transformation des produits de la mer, représente ainsi presque les trois quarts des emplois du secteur manufacturier gaspésien et la presque totalité de celui des Îles-de-la-Madeleine.

En raison de la raréfaction de la ressource et de la chute des prix, les usines de transformation des produits de la mer, vitales pour l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, fonctionnent plus souvent qu'autrement à 40 % seulement de leur capacité.

La structure manufacturière du Bas-Saint-Laurent est nettement plus diversifiée que celle de ses voisins. Presque tous les secteurs du manufacturier y sont représentés. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait, là aussi, une forte concentration d'entreprises spécialisées dans la transformation des ressources naturelles régionales : des produits agricoles bien sûr, mais surtout des produits de la forêt avec plusieurs entreprises de sciage et des papeteries.

Confrontées à un marché en surplus, les papeteries et forestières doivent, là comme ailleurs, réduire leur personnel, augmentant ainsi d'autant le trouble et le découragement déjà grands prévalant dans la population. Depuis l'arrêt des opérations de la papeterie de Matane, la situation qui se détériore dans le marché des pâtes et papiers inquiète en effet grandement la population du Bas-Saint-Laurent.

Bien que souvent regroupées pour fins d'analyse, les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, présentent tout de même des situations d'emploi très différentes. Ainsi pendant que la première affichait une surprenante croissance de 3,4 %, la seconde continuait de perdre des plumes l'an dernier.

En septembre 1991, illustre Louis-Mari Rouleau, dans le Bulletin régional sur le marché du travail de janvier dernier, il y avait en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 4000 postes de moins qu'au sortir de la récession en 1984. Pour l'année 1991, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche ainsi un colossal taux de chômage de 18,8 %. Le plus haut à avoir été enregistré l'an passé au Québec.

La région du Bas-Saint-Laurent a semble-t-il été marquée par un renouveau qui s'est particulièrement fait sentir au plan de l'offre de la main-d'oeuvre. Les nouveaux arrivants ont toutefois été plus nombreux que les nouveaux emplois, ce qui explique que le taux de chômage ait tout de même grimpé à 14,5 %.

Tous les experts sont unanimes pour affirmer que les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine doivent tenter de diversifier leur structure économique à l'heure actuelle trop dépendante de secteurs d'activité traditionnels. Voilà bien sûr, dit-on du même souffle, qui est plus facile à affirmer qu'à concrétiser. Les commissaires industriels de la région peuvent en témoigner.

Pour tenter d'attirer sur son territoire de nouvelles entreprises, elles continueront donc de faire valoir leurs atouts, lesquels, espère-t-on, trouveront une caisse de résonance à la hauteur des espoirs de la population. En plus de bénéficier d'une solide main-d'oeuvre disponible dont tout le monde reconnaît qu'elle est travaillante, ces régions jouissent d'un environnement enchanteur et d'une qualité de vie à nulle autre pareille.

Ceci expliquant peut-être cela, ces régions ont enregistré une importante hausse de leur achalandage touristique l'an dernier. Les prévisions établies au troisième trimestre de 1991 faisaient état d'une progression de 5 % du tourisme en Gaspésie et de 9 % aux Îles-de-la-Madeleine. Les visiteurs européens auraient été plus nombreux que par le passé à venir goûter aux plaisirs qu'elles ont à offrir.

La population active de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était l'an dernier de 38 300 personnes. 31 500 bénéficiaient d'un emploi et 6800 étaient officiellement au chômage. Arrivant bonne première pour ce qui est du taux de chômage, elle se classait bonne dernière.

Voir page 4 : Bas-Saint-Laurent

## RUE PRINCIPALE



L'aéroport de Val-d'Or est la porte d'entrée de l'Est de l'Abitibi, où vous attendent de nombreuses occasions d'affaires.

Important moteur économique régional, l'aéroport accueille plusieurs entreprises commerciales et industrielles ainsi que des organismes gouvernementaux.

Venez faire équipe!  
(819) 825-6963



Transports Canada  
Aéroports

Transport Canada  
Airports

Canada

LA COOPÉRATIVE  
DE DORCHESTER

418-885-4451

GESTION LA POULETTE  
GRISE (1988) INC.

418-665-3743



DORCHESTER

LES PRODUITS  
QUATRE-ÉTOILES INC.

418-626-3525

BOUCHER  
ET FRÈRES (1983) INC.

514-274-5681

## LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE

## Un pays écartelé

LA RÉGION des Laurentides semble être devenue incontournable pour les entreprises manufacturières de matériel de transport. Général Motors, Bell Hélicoptère, MCI, Kenworth, Dowty Aéropatiale s'y sont toutes installées, attirant dans leur sillage une foule de sous-traitants.

« Ce sont des entreprises qui jouent chez nous un rôle de premier plan », remarque l'économiste régional de la Direction de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, Robert Gareau, la valeur des expéditions du secteur matériel de transport est gigantesque dans les Laurentides.

L'envol relatif de l'aéroport de Mirabel n'a certes pas donné naissance à tous les projets d'implantation prévus ou projetés, mais il a quand même favorisé l'essor économique de la région, estime l'économiste.

Dans la région des Laurentides, l'entrée en scène de l'aérospatiale est récente. On peut donc supposer, à tout le moins espérer, qu'elle n'en est encore qu'à ses débuts. L'ouverture en début d'année de National Metal Finishing dans la région de Mirabel, même s'il ne s'agit pas d'un investissement considérable, témoigne en tout cas que le secteur matériel de transport est encore en expansion au nord de Montréal.

Comme la Montérégie, la région des Laurentides, dans sa partie sud, bénéficie de sa proximité du grand marché montréalais autour duquel bat le petit cœur industriel du Québec. Un atout dont elle sait user.

Selon l'enquête sur la population active de Statistique Canada, le secteur d'activité « Industries manufacturières » a bondi de 30 % dans la région des Laurentides entre le troisième trimestre de 1990 et celui de 1991. Un résultat fort encourageant qui en annonce d'autres puisque la tendance de fond veut que les entreprises manufacturières quittent l'Île de Montréal pour s'installer en périphérie.

Il n'empêche que le tissu industriel des Laurentides accuse encore aujourd'hui le poids de son âge et que la reconversion n'est pas aussi rapide que ce qui avait été espéré. Plus il montera vers le nord, plus la badaud rencontrera des usines spécialisées dans la transformation des produits agricoles et du bois, laissant loin derrière lui les industries de pointe.

Au cours des dernières années, la région des Laurentides a connu une forte croissance de son secteur de l'hébergement, de la restauration et des loisirs. Celui-ci est en constante progression. L'industrie touristique régionale devrait d'ailleurs prochainement profiter de la relance attendue de la station touristique du Mont-Tremblant où des investissements de 45 millions \$ sont prévus d'ici les cinq prochaines années. Le tourisme est un cheval sur lequel les responsables économiques locaux entendent bien continuer de miser dans les années à venir.

La région des Laurentides partage avec sa voisine Lanaudière, quoi que dans une moindre mesure qu'elle, un trait caractéristique qui la distingue de la plupart des autres régions du Québec. Sa croissance démographique y est très rapide. Les responsables régionaux s'attendent d'ailleurs à ce que le recensement réalisé par Statistique Canada en 1991 confirme que la grande région Laurentides-Lanau-

dière se situe, une fois de plus, dans le peloton de tête à ce chapitre.

Une croissance démographique importante a bien sûr moult conséquences. Tant sur le plan des services (enseignement et santé services sociaux), du commerce de détail, qu'en ce qui a trait à la construction domiciliaire et commerciale. Pensons seulement ici aux développements fulgurants des secteurs Sainte-Thérèse-Blainville-Deux-Montagnes et Terrebonne-Mascouche. Dans ces régions, l'emploi dans la construction dépasse, on s'en doute, la moyenne québécoise de plusieurs points.

Lanaudière est une région moins industrialisée que celle des Laurentides. Les activités du primaire y occupent plus de personnes.

Même si elle n'est pas considérée comme l'une des grandes régions agricoles du Québec, le poids de son agriculture dépasse du double la moyenne nationale. On y fait beaucoup d'élevage. La culture du tabac, une industrie cependant étouffée par les taxes et les législations imposées par les gouvernements, y survit tant bien que mal. Plutôt mal il est vrai lorsqu'on considère le nombre de cultivateurs qui ont dû déclarer forfait depuis trois ans.

En dépit de leur disparition, l'agriculture dans Lanaudière a fait un saut record de 47 % entre le troisième trimestre de 1990 et celui de 1991. Le nombre de personnes à l'emploi du secteur agricole dans la région serait passé de 5300 à 7800. Une donnée à manipuler avec prudence, rappelle toutefois Robert Gareau puisque plus l'échantillonnage de Statistique Canada est petit, plus le risque d'erreur est grand.

L'industrie manufacturière dans Lanaudière accuse un net déficit au chapitre des entreprises de pointe. Les entreprises manufacturières traditionnelles y occupent le devant de la scène. Ce sont elles (Papier Scott à Crabtree, Firestone à Joliette et autres), qui génèrent le plus de retombées économiques.

Plus les années avancent et plus les Laurentides et Lanaudière deviennent des régions écartelées. Les populations du sud de ces territoires vivent dans l'orbite de Montréal. De souche récente, ils n'ont pas développé de sentiment d'appartenance à leur région d'adoption contrairement aux populations habitant au nord de Joliette. L'évolution économique risque de s'y faire à vitesse variable.

La population active de la région de Lanaudière était l'an dernier de près de 150 000 personnes, en

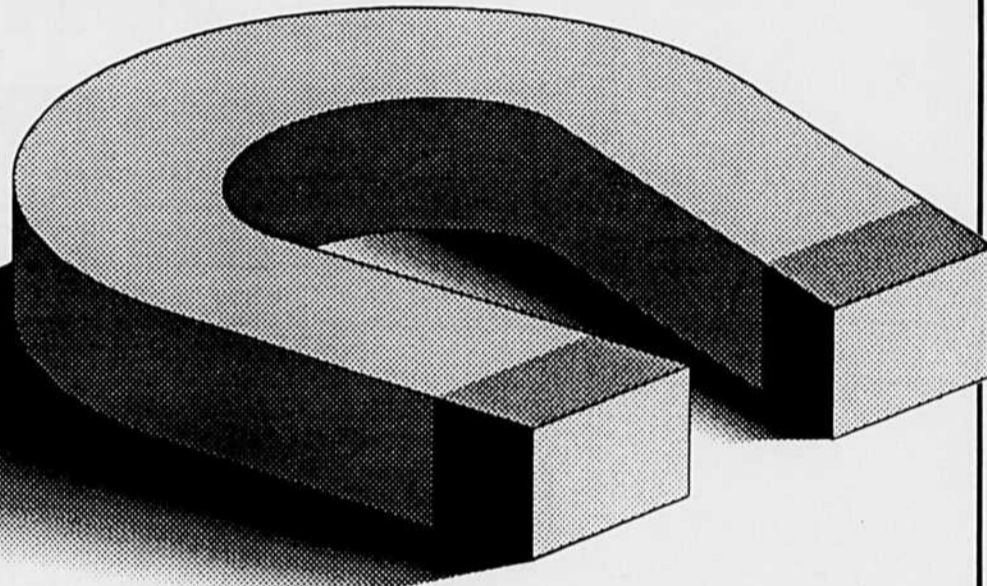
hausse de 1200 sur l'année précédente. De ces 150 000, 132 500 étaient en emploi et 16 800 au chômage. En hausse de deux points, le taux de chômage annuel se fixait à 11,3 % (contre 11,9 % pour l'ensemble du Québec). Le taux d'activité s'établissait à 63,8 % (contre 63,4 %

au Québec) et le rapport emploi/population retraitait de plus de deux points pour s'établir à 56,5 % (contre 55,8 % au Québec).

Dans les Laurentides, la population active, en hausse de 4500, était l'an dernier de 176 000 personnes. 152 000 étaient en emploi et 24 300

étaient affectées par le chômage. Essuyant la troisième plus forte hausse du taux de chômage au Québec, la région des Laurentides bouclait l'année 1991 avec un taux de 13,7 %. Son taux d'activité était de 66,5 % et son rapport emploi/population de 57,4 %.

# Pourquoi Drummondville est-elle si



## «attirante» pour l'industrie?

On ne peut énumérer ici toutes les raisons mais téléphonez-nous et il nous fera plaisir de vous en parler.



### Drummondville, ville industrielle de l'année

au Québec!

Société de développement économique de Drummondville  
Pierre Dagenais, Directeur général  
1350, rue Michaud, Drummondville (Québec) J2C 2Z5  
Téléphone: (819) 477-5511 Télécopieur: (819) 477-5512

Cahier spécial

Développement régional

Recherche :

Jean-Marc Salvet

Mise en page :

Yves d'Avignon

Publicité :

Francine Gingras

Ce cahier spécial est édité par le journal LE DEVOIR sous la responsabilité de :

Michel Lefèvre

Rédacteur en chef adjoint

## MAURICIE — BOIS-FRANCS

## Au centre d'un carrefour de communications

Jean-Marc Salvat

**L**A SITUATION géographique de la Mauricie-Bois-Francs, située près des grands marchés de Montréal, de Québec et des États-Unis, est l'un des principaux atouts que la région a toujours su

faire valoir pour assurer son développement économique.

Ses installations portuaires de Trois-Rivières et de Bécancour constituent des portes d'entrée et de sortie privilégiées pour les entreprises exportatrices. Tout autant que le réseau autoroutier qui la traverse.

La région Mauricie-Bois-Francs est depuis longtemps l'une des plus fortement industrialisées du Québec. Les entreprises manufacturières fournissent du travail à plus de 24 % de sa population en emploi.

Grâce aux Bois-Francs, elle partage de plus avec la Montérégie et la région de Québec l'honneur d'être

l'une des principales régions agricoles québécoises. Qui plus est, elle est l'une des rares surtout à avoir enregistré une hausse importante de son emploi agricole entre le troisième trimestre de 1990 et le troisième trimestre 1991. Le nombre de personnes à l'emploi du secteur agricole en Mauricie-Bois-

Francs est passé de 9900 à 11 600. Un bond de plus de 17 %.

On ne s'étonne donc pas de constater que l'industrie régionale des aliments et boissons occupe, avec plus de 4000 travailleurs, une place privilégiée de son secteur manufacturier.

L'économie de la Mauricie-Bois-Francs a connu dans la deuxième moitié des années 80 des taux de création d'emploi de 3 % annuellement, supérieurs donc à la moyenne provinciale. La fin des grands projets industriels, il y a deux ans (modernisation de l'industrie des pâtes et papiers et implantation complétée de grandes entreprises comme Norsk-Hydro dans le parc industriel de Bécancour), a cependant mis un frein à cette croissance.

Son tissu industriel offre une caractéristique de taille. Car, même en tenant compte des licenciements passés et à venir dans les pâtes et papiers, cette industrie, en dépit du marasme qui y sévit, demeure encore aujourd'hui le principal employeur de l'industrie manufacturière régionale.

Selon Jules Bergeron, économiste régional du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, le secteur des pâtes et papiers fournit au moins 18 % de l'emploi manufacturier. Il compte en outre pour le tiers de la valeur ajoutée et le tiers de la valeur des expéditions régionales.

Même si l'on prévoit que le nombre d'emplois dans cette industrie passera de 8000 à 7000 au cours de cette année, les pâtes et papiers constitueront encore longtemps la base industrielle de la région.

Au cours des récentes années, la région a vu progresser son industrie des biens durables avec l'installation des alumineries à Bécancour, cependant qu'elle assistait, impuissante, à la chute du textile avec la fermeture de Wabasso à Trois-Rivières et Shawinigan.

L'industrie du vêtement, dans la région de Drummondville, se maintient quant à elle vaillante que vaille avec quelque 5000 emplois.

La région entend aujourd'hui asseoir sa croissance en privilégiant le développement de deux filières considérées prioritaires : l'industrie alimentaire et la filière des métaux.

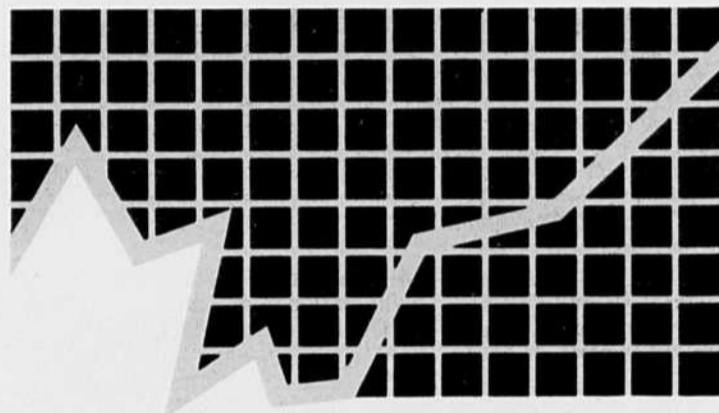
La crise qui secoue l'industrie papetière et les arrêts de production, qui n'ont cessé de se multiplier au cours de la dernière année dans le textile et le vêtement, ont fait perdre, du troisième trimestre 1990 au troisième trimestre de l'an dernier, 2000 emplois au secteur manufacturier régional.

La grande majorité des emplois perdus l'ont toutefois été à l'extérieur de l'agglomération trifluvienne. Celle-ci a connu un taux de chômage annuel moyen de 11,7 % en 1991.

La population active de la région Mauricie-Bois-Francs était l'an dernier de 217 500 personnes, en baisse de 2 % par rapport à 1990. Pendant cette période, le nombre d'emplois glissait de 7200 pour se fixer à 190 800. 26 800 personnes se trouvaient alors au chômage.

Le taux de chômage annuel en Mauricie-Bois-Francs grimpe ainsi à 12,3 % (contre 11,9 % pour l'ensemble du Québec). Le taux d'activité se fixait à 58,2 % (contre 63,4 %) et le rapport emploi/population s'établissait à 51,1 % (contre 55,8 %).

# L'OUTIL DE VOTRE ESSOR



**E**n matière de développement régional, il faut des outils adaptés aux particularités de chaque région.

Le Bureau fédéral de développement régional au Québec administre une gamme de programmes d'aide financière répondant aux besoins des entreprises et des organismes régionaux. Ces programmes peuvent appuyer entre autres des projets :

- d'établissement, d'expansion ou de modernisation d'entreprises;
- de développement, d'acquisition ou d'intégration de nouvelles technologies;

- de recherche et de développement;
- de développement touristique et industriel.

Le Bureau fédéral de développement régional au Québec donne également accès aux services d'aide technologique et sectorielle du gouvernement canadien, dans chacune des régions du Québec.

Le Bureau fédéral de développement régional au Québec, l'outil qui peut assurer l'essor de votre entreprise.



Bureau fédéral de  
développement régional  
(Québec)

**MONTRÉAL**  
Centre de services  
aux entreprises  
800, Place Victoria  
Bureau 3800  
Casier postal 247  
Montréal (Québec)  
H4Z 1E8  
(514) 283-7557  
1 800 263-4689

**QUÉBEC**  
(418) 648-4826  
1 800 463-5204

**TROIS-RIVIÈRES**  
(819) 371-5182  
1 800 567-8637

**DRUMMONDVILLE**  
(819) 478-4664  
1 800 567-1418

**SHERBROOKE**  
(819) 564-5904  
1 800 567-6084

**ALMA**  
(418) 668-3084  
1 800 463-9808

**VAL D'OR**  
(819) 825-5260  
1 800 567-6451

**RIMOUSKI**  
(418) 722-3282  
1 800 463-9073

**SEPT-ÎLES**  
(418) 968-3426  
1 800 463-1707



Bureau fédéral de  
développement régional  
(Québec)

Federal Office of  
Regional Development  
(Québec)

Canada